

Assurance prospection (nouvelles règles)

Une avance de trésorerie pour préfinancer les efforts de prospection, avec une garantie susceptible d'être conservée, si les résultats sur place sont plus lents que prévu. Prime de 3% sur le budget garanti, déduite du préfinancement.

Le budget de prospection garanti à hauteur de 65%, préfinancé systématiquement à 50%, indemnités remboursables au bout de 4-5 ans, à hauteur de 30% par tous et le solde sur 3-4 ans (de 0 à 100 %), en fonction des résultats réalisés.

> Les nouvelles règle expliquées :

www.iledefrance-international.fr/actualites/assurance-prospection-nouvelles-regles

Site internet :

<http://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Garanties-et-assurances/Assurance-p...>

Organisme :

Bpifrance

Besoins concernés :

S'implanter localement et renforcer son équipe export

Type de solution :

Aide financière

Pays cibles concernés :

Afrique du Sud

Algérie

Allemagne

Arabie Saoudite

Argentine

Australie

Autriche

Belgique

Brésil

Bulgarie

Cameroun

Canada

Chili

Chine

Colombie

Congo
Corée du Sud
Côte d'Ivoire
Croatie
Danemark
Egypte
Espagne
Etats-Unis
Finlande
Gabon
Grèce
Hong Kong
Hongrie
Inde
Indonésie
Irlande
Israël
Italie
Japon
Liban
Lituanie
Luxembourg
Malaisie
Maroc
Mexique
Nigeria
Norvège
Pays-Bas
Philippines
Pologne
Portugal
Qatar
République Tchèque
Roumanie
Sénégal
Serbie
Singapour
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Taïwan
Thaïlande
Tunisie
Turquie
Ukraine
Viet Nam

Filière :

Aéronautique et espace
Agro-alimentaire
Automobile et Mobilité

Eco-activités et ville durable
Hotellerie/Tourisme
Industries créatives
Santé et Biotechnologies
Services et Contenus Numériques
Services Financiers
Mécaniques
Optique et systèmes complexes

Départements concernés :

75 - Paris
77 - Seine-et-Marne
78 - Yvelines
91 - Essonne
92 - Hauts-de-Seine
93 - Seine-Saint-Denis
94 - Val-de-Marne
95 - Val-d'Oise

Critères particuliers :

Selon CA et part du CA réalisée à l'étranger

Mme Caroline WOOD
Département 75
06 23 61 04 47
caroline.wood@bpifrance.fr

M. Gonzague de Fromont de Bouaille
Départements 78, 92 et 95
01 47 52 43 77
gonzague.defromont@bpifrance.fr

M. Charles BRUN
Départements 77, 91, 93 et 94
01 64 62 14 11
charles.brun@bpifrance.fr

Une avance de trésorerie pour préfinancer les efforts de prospection, avec une garantie susceptible d'être conservée, si les résultats sur place sont plus lents que prévu. Prime de 3% sur le budget garanti, déduite du préfinancement.

Le budget de prospection garanti à hauteur de 65%, préfinancé systématiquement à 50%, indemnités remboursables au bout de 4-5 ans, à hauteur de 30% par tous et le solde sur 3-4 ans (de 0 à 100 %), en fonction des résultats réalisés.

> Les nouvelles règles expliquées :

www.iledefrance-international.fr/actualites/assurance-prospection-nouvelles-regles

Source URL: <http://iledefrance-international.fr/?q=solutions/assurance-prospection-nouvelles-regles>